

le 6 décembre 2010

Lettre ouverte à Monsieur Claude BARTOLONE Président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis

Monsieur le Président du Conseil Général

IL y a à peine quelques mois, l'organigramme de la Direction des bâtiments et de la logistique a été soumis pour avis au vote du comité technique paritaire (CTP).

Lors des discussions menées avec votre administration et relatées lors de la discussion en CTP, vos représentants avaient admis que les personnels qui devaient, pour des raisons d'organisation, changer de poste et perdre des primes garderaient ces primes à titre individuel, sans préjudice de leurs avancements d'échelons ou de grades.

Cela a été confirmé par des réunions portant sur des situations individuelles en direction générale.

Aujourd'hui cela est remis en cause par la direction générale et en particulier par le DGA chargé de la PPRS pour au moins cinq collègues de la Direction des bâtiments et de la logistique.

Monsieur le Président, pour que le dialogue social puisse exister, il faut pour le moins tenir ses engagements, à défaut vous vous comporteriez comme certains qui au sommet de l'État promettent à l'Assemblée Nationale de ne pas privatiser EDF ou de revenir sur la retraite à 60 ans et qui s'empressent plusieurs mois après d'ignorer leurs promesses.

Nous vous demandons solennellement d'honorer vos engagements, à défaut nous serons contraints de considérer que nous avons été trompés, et nous nous réserverons alors le droit d'engager avec les personnels de la DBL un conflit ouvert.

En attente de vous rencontrer avec les personnels concernés, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Michel BORG



Secrétaire général du Syndicat SUD cg 93